

FICHE DE POSTE

AGENT D'ACCUEIL ET D'ENTRETIEN

| | |
|-----------------------------|--|
| Intitulé du poste | Agent d'accueil et d'entretien saisonnier |
| Cadre d'emploi/statut | Fonction publique territoriale (catégorie C) Saisonnier (1 ^{er} juillet – 31 août) Temps partiel 17.5h hebdomadaire |
| Lieu d'exercice | Piscine intercommunale de l'Aillantais 4 ter rue de la mothe, Aillant-sur-Tholon 89110 MONTHOLON |
| Positionnement hiérarchique | Sous l'autorité de la chargée de projet et du Président |
| Missions principales | <p>Accueil et information du public</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer l'ouverture et la fermeture de la piscine - Assurer l'accueil physique et téléphonique des usagers et les informer (horaires, tarifs, modalités d'accès...) - Orienter et filtrer les accès à l'établissement - Faciliter l'accueil des personnes à mobilité réduite - Participer à la qualité du service public et à l'image de la structure - Assurer les tâches relatives à la régie (encaisser les entrées, rendre la monnaie...) - Apporter un premier niveau de réponse en cas de mécontentements exprimés à l'oral et remonter les transmissions écrites et/ou les réorienter aux personnes concernées en vue de leur traitement - Participer à l'évacuation des usagers en cas de dysfonctionnement - Veiller au respect du règlement intérieur de l'établissement <p>Entretien et hygiène</p> <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à l'hygiène de l'établissement pendant les heures de fonctionnement et s'assurer de la propreté des locaux (espace commun, cabines, vestiaires, douches et sanitaires). - Utiliser les produits de nettoyage adaptés |
| Compétences requises | <p>Techniques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance de la réglementation des établissements aquatiques - Connaissance des normes d'hygiène et de sécurité des piscines - Application des procédures de sécurité (POSS) - Connaissance du fonctionnement d'une régie d'avance et de recette - Utilisation des outils informatiques <p>Relationnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sens du service public - Savoir rendre compte - Rigueur et ponctualité - Capacités à travailler en équipe, et d'initiatives - Discrétion professionnelle et devoir de réserve - Capacité à gérer des situations difficiles et des urgences, en prenant des initiatives adaptées |
| Diplômes et qualifications | Pas de diplôme requis Expérience en piscine publique appréciée |
| Conditions de travail | Travail en horaires décalés (week-end, jours fériés) Station debout prolongée |
| Rémunération | Selon statut, expérience et grille en vigueur |